

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'Etat quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

Août en chiffres :

Au moins



6 opérations de police conduisant à l'expulsion de **20** lieux de vie, sans compter les commerces informels démantelés à **5** reprises



Affaires personnelles saisies : environ **154m³**



382 personnes expulsées



31 tentes saisies

Un nouveau mur et toujours plus d'expulsions

Les 19 et 25 août, HRO a documenté **deux opérations de police** de grande ampleur sur les communes de Loon-Plage et Dunkerque. À elles seules, elles ont mobilisé **39 vans de CRS** (17 et 22), de **nombreux véhicules et agents de la Police Aux Frontières (PAF)**, de la police nationale et de la société de nettoyage APC, aux commandes d'au moins 10 engins de chantier.

Lors de ces opérations, **au moins 105 puis 117 personnes exilées** dont de **nombreux mineurs** ont été forcées de **se déplacer sous la pluie et n'ont pu accéder aux services de distribution** des associations avant l'après-midi. Au moins **deux personnes ont été arrêtées**.

L'expulsion de **9 lieux de vie en une semaine** s'inscrit dans un double agenda, toutes deux liées à la politique **"zéro point de fixation"** :

1. **l'organisation systématique d'expulsions** des lieux de vie par ordonnance sur requête du procureur toutes les semaines ;
2. **la destruction des lieux de vie**, par des chantiers de déboisement, construction de murs, de barrières et de barbelés.

En effet, ces deux opérations sont concomitantes de **la construction d'un mur bétonné** de plusieurs centaines de mètres, **coupant l'accès d'un des grands lieux de vie de Loon-Plage** au point de distribution des associations. Le but affiché du chantier, porté par le RTE (Réseau Transport d'Électricité), est d'empêcher l'installation de personnes à proximité d'un pylône électrique pour des raisons de sécurité.

Dans les faits, le chantier a servi de justification à **deux opérations d'expulsion violentes**, pendant lesquelles de **nombreuses affaires personnelles ont été saisies**, notamment des tentes malgré les orages violents apparus dans la région ces semaines-là. Il a également nécessité des missions de repérage des lieux par la police, qui ont accru le **harcèlement policier** subi par les habitant-e-s des lieux de vie, s'ajoutant aux **expulsions hebdomadaires et arrestations arbitraires**.

À l'occasion de la construction du mur, une partie importante du **lieu de vie se situant à proximité du pylône a été déboisée** à l'aide d'une grue forestière, d'un camion polybenne, d'une pelleteuse à grapin et d'une tronçonneuse.



Malgré la dangerosité avérée de l'emplacement du lieu de vie, **nous dénonçons les méthodes policières employées** qui constituent une démonstration de force: **harcèlement, expulsions, saisies et destruction d'affaires personnelles, absence d'informations données aux habitant-e-s et déni de reconnaissance de lieux de vie historiques**, occupés depuis plusieurs années par des centaines de personnes.

Nous rappelons que les solutions de "mise à l'abri" des personnes proposées par l'État ne sont ni pérennes ni adaptées aux besoins des personnes exilées. Sur l'ensemble des personnes concernées par ces opérations d'expulsion, **moins d'une quarantaine de personnes** auraient bénéficié de quelques nuits de répit en CAES. Ces "Centres d'Accueil et d'Évaluation des Situations" sont en théorie destinés aux personnes qui souhaitent demander l'asile et sont **localisés délibérément loin du littoral, des grands lieux de vie et du champ d'action des associations**. Les départs en bus vers les CAES sont censés avoir lieu tous les jours ouvrés, à une heure précise. Ceci n'est pas toujours respecté : il arrive que **des départs ne se fassent pas, le nombre de place est limité et les personnes ne sont pas informées de la destination à l'avance**.

Nous soulignons que le choix des personnes de s'installer dans une zone aussi peu accessible et risquée **résulte du harcèlement policier les poussant à se déplacer toujours plus loin et à privilégier la discrétion**. Expulsé fin juillet, ce lieu de vie a été entièrement déboisé dans la première quinzaine du mois d'août.



Nous notons aussi **le déboisement partiel d'un autre lieu de vie régulièrement habité dans une zone forestière appartenant au Grand Port Maritime de Dunkerque**. De même que pour le chantier de construction du mur près du pylône électrique, l'opération de déboisement de ce lieu de vie le 25 août a nécessité l'expulsion des habitant·e·s, en l'absence de bus de mise à l'abri. **Cette expulsion accompagnée de la destruction d'une partie des lieux s'ajoute au contexte de harcèlement constant des autorités à l'encontre des occupant·es, expulsé·es de manière quasi hebdomadaire depuis juillet.**

Des pratiques d'intimidation ciblées contre les équipes HRO

Au cours des opérations du mois d'août, plusieurs bénévoles ont été confrontées à **des comportements intimidants** de la part des forces de l'ordre lors de l'observation des expulsions.

Le 5 août, deux bénévoles ont été escortées hors du périmètre policier alors qu'elles étaient en train de documenter une expulsion. Lors de cette intervention, les deux bénévoles ont été escortées par un chemin escarpé et dangereux et **ont été filmées par un agent de police à l'aide de son téléphone personnel**, ce qui contrevient absolument aux règles de déontologie policière.



Par ailleurs, à plusieurs reprises, y compris ce jour-là, des policiers ont affirmé aux bénévoles qu'elles n'avaient pas le droit de les filmer ni de diffuser des images sur lesquelles ils apparaissent. Nous rappelons qu'il est parfaitement légal de filmer et de diffuser des images des membres des forces de l'ordre en exercice. **À cette occasion, un CRS a notamment menacé une des bénévoles en lui déclarant « Si je me vois sur vos vidéos, ça n'ira pas très bien. »**

Le 19 août, alors qu'une équipe de quatre bénévoles d'HRO documente l'expulsion en cours, **notre voiture est suivie par un van de la police nationale**. Alors que l'équipe sort du périmètre après avoir été escortée, le van la suit pendant près d'une heure, y compris alors que les membres d'HRO prennent une pause sur le parking d'un supermarché.

Ces pratiques d'intimidation, s'ajoutant aux nombreux contrôles d'identité pratiqués sur les membres de nos équipes, **participent à entraver notre travail de documentation des violences d'État au quotidien.**

